

08.03.2016 – 13:00 Uhr

La SRG SSR confirme son engagement en faveur du cinéma suisse

Bern (ots) -

Berne, le 8 mars 2016. La longue collaboration entre le secteur du cinéma et la SSR se poursuit: la SSR s'engage à investir annuellement 27,5 millions de francs entre 2016 et 2019 pour la coproduction de films suisses. L'accord a été signé aujourd'hui à Berne.

La collaboration entre le secteur suisse du cinéma et la SSR est définie depuis 1997 par un contrat, le Pacte de l'audiovisuel, qui fixe les conditions des coproductions réalisées conjointement par la SSR et les producteurs indépendants. Après une phase de négociations, le nouveau Pacte a été signé ce jour au Kino Rex de Berne en présence de nombreux professionnels du cinéma et parlementaires suisses.

De cette façon, la SSR renforce son engagement et augmente sa contribution financière annuelle, qui passera de 22,3 à 27,5 millions de francs. Les coproductions ont déjà profité de ces moyens supplémentaires ces dernières années, mais ils seront désormais imposés par le Pacte. La SSR montre ainsi le sérieux de son soutien au secteur suisse du cinéma, qui bénéficiera d'une plus grande sécurité dans la planification de ses projets.

Le Pacte de l'audiovisuel soutient les téléfilms tout comme le cinéma: 14 millions de francs seront dévolus chaque année aux productions TV et au moins 9 millions aux projets de longs métrages. Un million de francs sera désormais mis à la disposition des films d'animation. Enfin, selon le déroulement de la phase pilote, la SSR continuera à soutenir les projets multimédia.

Les différentes parties ont convenu de droits d'exploitation en phase avec les nouveaux comportements du public, que le Pacte prend en compte. Ainsi, les films pourront désormais être disponibles sur Internet avant leur diffusion. Différentes nouveautés, comme la réduction du temps d'obtention de la licence et la limitation dans le temps de l'obligation de remboursement, permettront de continuer à garantir l'indépendance des producteurs.

Dans un pays de la taille de la Suisse, les téléfilms et les longs métrages doivent bénéficier d'un financement public. La SSR, aux côtés de l'Office fédéral de la culture, est le plus grand acteur de la promotion du cinéma.

Les partenaires de la SSR dans le cadre du Pacte sont les suivants: Association suisse des producteurs de films, SFP; Association suisse des scénaristes et réalisateurs de films, ARF/FDS; Groupement Suisse du Film d'Animation, GSFA; Forum romand; Swissfilm Association; GARP, Groupe Auteurs, Réalisateurs, Producteurs; IG, Groupe d'intérêt des producteurs suisses indépendants.

Contact:

Communication d'entreprise SSR

Daniel Steiner, porte-parole, 079 827 00 66

Pour plus d'informations:

Sven Wälti, 079 616 94 99

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100014224/100785024> abgerufen werden.